TREVENANS

Trait d'union n°32



Rédacteurs

Juillet 2016

EDITO DU MAIRE



Après un printemps maussade et pluvieux voici enfin l'été.

Si la commune n'a pas connu d'importantes catastrophes, plusieurs de nos concitoyens ont été confrontés à des problèmes d'eau dans leur habitation. Que cela soit lié à l'écoulement ou à la remontée des eaux, la commune fait le nécessaire pour prévenir et réparer. D'ici cet automne, nous allons encore nettoyer fossés et ruisseaux pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement. Tout cela devra se faire en conformité avec la loi sur l'eau.

Au mois d'avril nous avons voté un budget 2016 serré mais équilibré, un budget serré suite à une nouvelle diminution des dotations de l'Etat et un budget équilibré avec une stagnation des taux communaux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière). Nous n'avons pas voulu dans un contexte économique et social difficile alourdir la charge fiscale des contribuables et nous essayerons de continuer ainsi.

Les intempéries ont retardé les travaux dans la commune que cela soit l'entretien des espaces verts ou les travaux de voirie mais les ateliers jeunes de Juillet, placés sous le thème du « street art » redonneront un peu de gaieté à notre village.

Nous allons, avant l'ouverture de l'hôpital, finir la seconde tranche de sécurisation de la route de Vourvenans. La société des Autoroutes réalisera des travaux sur le pont de l'A36, la circulation sera perturbée sur la RD 437.

Du coté de la mairie, les travaux de mise aux normes handicapés et de réorganisation de l'accueil du public finiront fin Juillet. Ainsi dès Septembre nous vous accueillerons dans un nouvel espace rénové et chaleureux.

La mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) continuera jusqu'à fin 2017 et concernera le cimetière, l'église et la salle communale. Beaucoup d'énergie et de fonds sont mobilisés afin de se conformer à la législation complexe et fluctuante.

Le second semestre verra aussi le début des travaux du périscolaire et de l'école. Cette réalisation est indispensable afin d'offrir à nos enfants des conditions de travail et de vie scolaire les meilleures possibles.

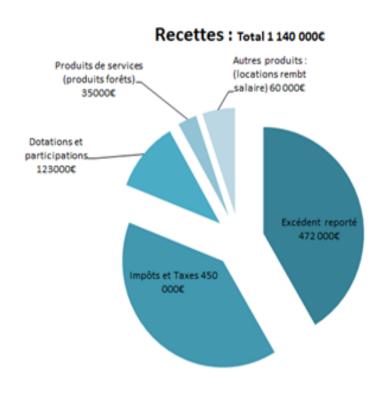
Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et vous invite dès aujourd'hui le 3 septembre pour un barbecue de l'amitié.

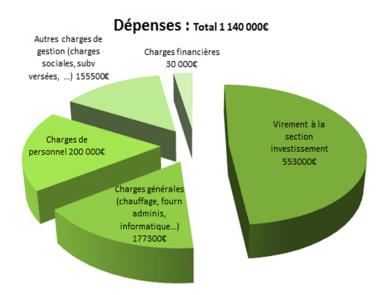
Pierre Barlogis

LA VIE MUNICIPALE

FINANCES

L'exercice 2016 permet de poursuivre une dynamique d'investissement autofinancée, l'endettement n'a donc pas augmenté. Il est cependant le témoin du désengagement de l'état au travers de la diminution sans précédent de la Dotation Globale de Fonctionnement. En 2014, la commune avait perçu 108 000 €, contre seulement 88 000 € en 2015. Le montant annoncé en 2016 sera inférieur à 80 000 € soit une baisse de 26 % en trois ans.





Le poste Dotation et Participation (123 000 €), est composé de la Dotation Forfaitaire de l'Etat pour une somme de 88 000 €, de la dotation de solidarité rurale pour 10 000 € et de différentes autres dotations d'Etat pour le solde. Toutes ces dotations sont en baisse depuis trois ans.

Le poste Impôts et Taxes est composé principalement du produit de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, lesquelles représentent 253 000 € soit 56% du total des taxes et 25 % du budget total de la commune. Le reversement de la CAB, stable depuis 2003 s'élève à 123 000 €, le produit des droits de mutation (taxe perçue sur les transactions immobilières) est de 19 000 € et le solde, soit 42 000 €, provient de la taxe sur les pylônes et autres reversements.

Les différents postes de dépenses font l'objet de la part de la municipalité d'une attention particulière. Il y a des postes sur lesquelles la municipalité, les élus, ne peuvent intervenir. C'est le cas des charges financières, connues jusqu'à la fin des prêts, des charges de personnel (application des lois sociales et augmentations collectives), des mises aux normes de nos bâtiments (mise aux normes handicapé de la mairie, de l'école, réfection des installations électriques).

Des économies sont envisagées (réduction de la durée de l'éclairage public, voire l'extinction complète), maîtrise des subventions versées, renégociation des contrats d'assurance, de chauffage, de maintenance ...

Pour continuer à assurer notre mission de service public, continuer à vous offrir un cadre de vie agréable, continuer à être présent au quotidien auprès de vous, nous devrons pour maintenir un équilibre budgétaire agir sur les recettes et les dépenses. Une diminution des investissements et une augmentation des recettes sont nécessaires. Ne pouvant augmenter l'endettement communal, une évolution limitée de la fiscalité locale est indispensable Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter, pour cette année, le taux d'imposition sur le foncier et de réaliser des économies. Maintenir une politique d'investissement ambitieuse nécessite de diminuer certaines dépenses.

A ce titre, les décisions suivantes ont été prises :

- ⇒ Réduire l'éclairage public la nuit, de 23h à 6h. Cette mesure permettra de baisser de moitié le coût de l'éclairage soit, à terme, une économie de 5 000 euros. Le coût de l'éclaire représente une dépense annuelle de 13 000 euros. M Masson, habitant de la commune, a effectué une intervention lors d'un conseil municipal pour sensibiliser les élus à la pollution lumineuse.
- ⇒ Différer certains travaux
- ⇒ Facturer la totalité de la signalétique des entreprises aux entreprises concernées.

TRAVAUX

Aménagement route de Vourvenans

Les travaux d'aménagement de la Route de Vourvenans, lère et 2ème tranche (écluse et trottoirs montée du pont) ont été réalisés en 2015. Le coût supporté par la commune s'élève à 53 055,49 € TTC. Le montant total des travaux, honoraires compris était de 113 998,37 €, la commune a perçu des subventions à hauteur de 60 942,88 €. Pour cette année, la sécurisation se poursuivra entre la descente du pont et la rue du canal, pour un montant d'environ 50 000 €. Ces travaux peuvent être subventionnés, en partie, au titre des amendes de Police 2016.

• Aménagement du cimetière

Après la construction d'un columbarium en 2014, nous avons rénové l'accès au cimetière, côté église, avec l'aménagement de la montée, l'installation d'une rambarde. Une allée centrale a également été créée dans le cimetière afin de faciliter la desserte de nouvelles tombes.

Voiries

Les travaux de voirie se poursuivent. La réfection de la route de Moval a été réalisée par le conseil départemental. De nouveaux travaux auront bientôt lieu à l'intersection route de Dambenois et rue du canal. Ces travaux sont réalisés par la CAB.

De plus, divers travaux de réfection de voirie ont été menées par la commune.

Chemins forestiers

Les chemins forestiers ne sont pas en bon état. Des travaux sont nécessaires pour faciliter l'accès aux parcelles et pour permettre la sortie des grumes. Nous tenons à rappeler que l'utilisation des chemins forestiers par les tracteurs ou agents motorisés n'est possible que lorsque le sol est sec. Nous vous remercions de votre vigilance. Le non-respect de cette règle occasionne des dégâts importants et représente un cout d'entretien important.

Dégradations au plateau sportif

Le plateau sportif est un lieu de rendez-vous très prisé. Beaucoup de personnes et notamment d'adolescents ou jeunes adultes s'y retrouvent. Nous constatons de nombreux manquements au règlement et des dégradations. Nous vous remercions de sensibiliser au respect des biens les personnes qui utilisent cet équipement public et d'être vigilant. Le civisme est l'affaire de tous les parents. Nous avons demandé aux autorités compétentes de contrôler davantage cet espace.

ECOLE

La direction des services départementaux de l'Education nationale a décidé la fermeture d'une classe en maternelle. Il n'y aura donc que quatre classes à la rentrée 2016. L'effectif prévisionnel est de 113 et le seuil de fermeture est à 121. Il manque une dizaine d'enfants. Concernant l'école élémentaire de Trévenans, les trois classes sont maintenues et l'effectif prévisionnel est de 57 enfants.

LES PROJETS

CONSTRUCTION DES ECOLES

⇒ Ecole maternelle intercommunale

La commune de Châtenois-les-Forges a choisi le projet architectural pour la construction de la nouvelle école élémentaire. Cette école pourra accueillir sept classes, un relais d'assistantes maternelles et la restauration scolaire. Les élèves n'auront plus à se déplacer pour prendre le repas de midi.

Les espaces sont pensés pour les élèves, avec des ateliers et sanitaires à proximité de chaque salle de classe. Un patio permettra aux élèves de pratiquer des activités extérieures, de jardiner...

La commune de Trévenans participera à hauteur de 300 000 €. Le coût prévisionnel du projet est d'environ 2 700 000 €. De nombreuses subventions ont été demandées auprès du Conseil départemental, de la région, de l'Europe et de la caisse d'allocations familiales.

L'école doit être terminée durant le premier trimestre 2018.

Le ramassage des enfants sera uniquement assuré le matin et le soir dés que les enfants se trouveront dans cette nouvelle école.





⇒ Ecole de Trévenans et Accueil périscolaire

Le permis de construire a été déposé au mois d'avril et est en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter au cours du troisième trimestre 2016 pour une ouverture fin 2017. Durant la durée des travaux, des aménagements seront nécessaires pour permettre une prise en charge optimale des élèves.

HOPITAL

L'ouverture de l'hôpital Nord Franche-Comté est programmée début janvier 2017. La maternité sera un des premiers services opérationnel. Nous négocions actuellement avec la CAB et PMA (Pays Montbéliard Agglomération) pour élaborer une convention permettant à ces deux communautés de communes de participer au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement liées au centre hospitalier. L'arrivée de l'hôpital risque d'impacter la circulation route de Moval. Un radar pédagogique sera installé, un passage piéton tracé et une sécurisation du carrefour entre route de Moval et rue de Goudan est à l'étude.

Nous souhaitons, bien évidemment, limiter la volumétrie de la circulation sur cette route; tant pour les voitures que les bus. Concernant le passage des bus, nous sommes en relation avec optymo et la CTPM mais à ce jour, rien n'est encore défini.

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la mairie ont débuté fin mai. Différents espaces seront créés.

- ⇒ Un bureau d'état civil pouvant accueillir deux employés
- ⇒ Une salle d'attente
- ⇒ Un local d'archivage au rez-de-chaussée
- ⇒ Réaménagement des bureaux des employés et du maire
- ⇒ Des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ⇒ La création d'une sortie de secours

Le désamiantage a également été réalisé.

Le coût de ces travaux s'élève à environ 100 000 € hors taxes et est financé, pratiquement en totalité, par la CAB.

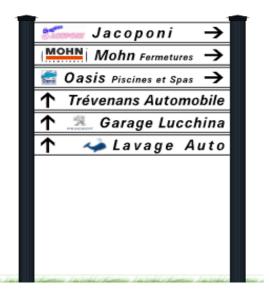
Le secrétariat est situé actuellement au premier étage, dans la salle d'honneur. Il est accessible depuis la porte de côté durant toute la durée des travaux. Une sonnette a été installée à l'extérieur, pour signaler votre présence. Les horaires d'ouverture sont les suivants durant les travaux :

- Lundi, mardi, mercredi et samedi: 9h-12h
- Jeudi: 13h30-17h
- Fermeture le vendredi

Dés la fin des travaux, les horaires d'ouverture habituels reprendront.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Une première réunion a eu lieu avec le cabinet Delplanque et différentes autorités (DDT, CAB,). L'objectif était de définir notre projet en terme de croissance de population, de consommation des espaces fonciers pour l'habitat et les activités économiques. Le zonage est en cours d'élaboration. Des réunions publiques seront prochainement organisées.



SIGNALETIQUE DES ACTIVITES ECONO-

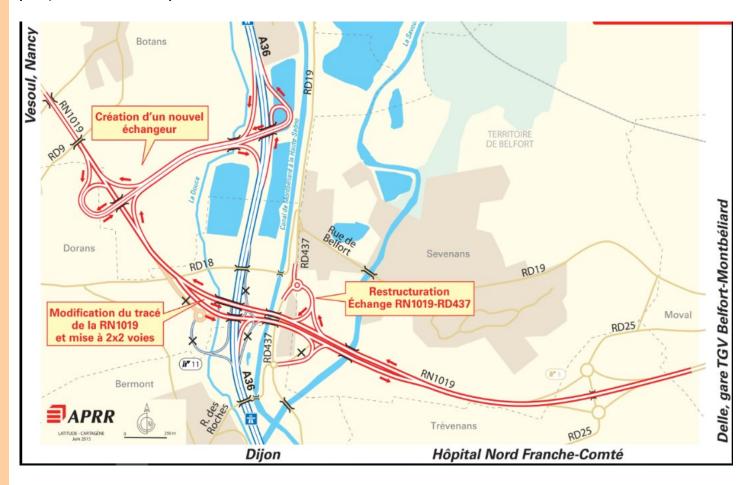
L'ensemble des acteurs économiques a été contacté quant à l'instauration d'une signalétique. Une réunion a été organisée avec les différentes parties-prenantes.

Plus d'une douzaine de personnes ont répondu positivement. Différents panneaux seront, dans un premier temps, disposés à l'intersection de la route de Moval et de la grande rue, près du rondpoint d'Intermarché et à l'intersection route-de Dambenois et rue du canal.

Le financement de cette opération est supporté en totalité par les entreprises.

LA CONSTRUCTION DE L'ECHANGEUR

Le projet et le calendrier du nouvel échangeur ont été présentés. Les objectifs sont de sécuriser et améliorer les conditions de circulation du nœud A36-RN1019, l'accès à la gare TGV de Belfort Montbéliard et à l'hôpital Nord Franche-Comté. Le coût de ce projet s'élève à 120 millions d'euros hors taxes et est financé en totalité par APRR. L'échangeur sera opérationnel en 2020, et le trafic attendu sur l'A36 est de 80 000 véhicules par jour dont 13 % de poids lourds. Le trafic estimé sur la RN1019, entre Héricourt et Delle est estimé à 27 000 véhicules par jour dont 2000 poids lourds.



Lors d'une rencontre avec APPR, nous avons rappelé que les nuisances liées à l'autoroute ne cessaient de progresser et que certaines mesures de protection antibruit n'étaient pas assez efficaces. Nous demandons également que la hauteur des merlons soient revues et correspondent, à minima, aux exigences définies lors du passage à trois voies. Nous avons également évoqué ce problème avec M Meslot, président de la CAB et M Zumkeller, député.

ATELIER JEUNES

L'atelier jeune se déroulera la seconde quinzaine du mois de juillet. Une quinzaine d'enfants, âgés de 12 à 17 ans, réaliseront des travaux du 18 au 22 juillet (réalisation d'une fresque au bâtiment communal rue du canal, rénovation d'abris bus, poursuite de la peinture sur le mur du cimetière, désherbage...) et en échange partiront du 25 au 29 juillet, en vacances à Vesoul. Ils seront encadrés par l'association « les francas ».

Le coût de cette action approche les 7 000 euros. Les sommes collectées lors des différentes manifestations organisées par la commune servent à financer cet atelier.

DIMINUER LA POLLUTION LUMINEUSE



Source: http://www.xavierbreton.fr/fichiers/2014/10/pollution-lumineuse.png

M Masson est intervenu lors d'une séance du conseil municipal pour nous présenter les conséquences de la pollution lumineuse. Nous souhaitons travailler sur la qualité de l'éclairage public, le réduire pour des raisons financières et environnementales. Il a accepté d'exposer les conséquences de cette pollution lumineuse.

La vie s'est construite depuis des milliards d'années sur un rythme biologique articulé à l'alternance du jour et de la nuit. Les nuisances lumineuses peuvent ainsi affecter plus ou moins ponctuellement les écosystèmes.

Mais elles peuvent aussi devenir une pollution continue en tant que telle aux effets irréversibles. L'ANPCEN rappelle que la biodiversité diurne comme nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit. La flore est également impactée. Faune et flore voient souvent leur destin liés : une grande partie des plantes et cultures dépend des insectes diurnes et nocturnes, en particulier pour leur pollinisation.

Beaucoup d'espèces dans le monde du vivant sont nocturnes : plus de 60% des invertébrés et mammifères, 90% des amphibiens, 95 % des papillons en France... et ont donc le besoin d'une obscurité la plus complète et la plus longue possible pour assurer leur cycle biologique (alimentation, reproduction, migration...). Les espèces diurnes ont aussi besoin de la nuit tout simplement pour se reposer et régénérer efficacement les cellules de leur organisme.

La lumière artificielle la nuit exerce désormais une nouvelle pression sur l'environnement et la biodiversité. Elle peut avoir des effets directs localement par l'éblouissement d'espèces nocturnes modifiant ou l'empêchement de leurs déplacements, ou en perturbant la chaîne alimentaire et les relations proie/prédateur. La lumière artificielle peut entraîner l'attraction ou la répulsion d'espèces, ainsi que la variation de la photopériode pour les plantes. Elle a aussi des effets indirects et diffus, par l'augmentation du niveau de luminosité ambiante dans l'ensemble des milieux, terrestres, aquatiques, aériens, la nuit ... et ce, non seulement à proximité des sources lumineuses, mais aussi à distance de celles-ci. Aujourd'hui, la très grande majorité de l'espace urbanisé aussi bien en ville qu'à la campagne est enveloppé d'un halo lumineux qui s'étend bien au delà de son périmètre initial d'émission. La cause de ce halo plus ou moins marqué vient de la lumière artificielle mal orientée ou/et d'intensité excessive, émise par différentes sources d'éclairage extérieur (éclairages publics et privés, enseignes et publicités lumineuses ou éclairées, mises en lumière, ...) qui se diffuse ensuite dans l'atmosphère d'autant plus efficacement qu'elle est émise dans une direction proche de l'horizontale et en l'absence d'obstacles.

Ce phénomène de halo lumineux est encore amplifié par la présence d'une couverture nuageuse qui reflète alors vers le sol très fortement la lumière perdue, en dehors de la surface utile à éclairer, et produit au final dans les centres urbains, un crépuscule permanent qui fait disparaître les variations naturelles d'obscurité produites par exemple par le cycle lunaire qui rythme l'activité de beaucoup d'espèces la nuit.

Cette modification des propriétés physiques de notre atmosphère qui devient alors plus lumineuse que dans son état naturel nocturne, et cela bien au delà des seules sources d'émission de lumière, est une des manifestations les plus visibles du phénomène de pollution lumineuse à grande échelle

Adapter la lumière aux besoins

La généralisation de la lumière artificielle a permis de prolonger la vie sociale la nuit, en permettant notamment de faciliter les déplacements et certaines activités. Mais tout l'espace public n'a pas nécessairement besoin d'être éclairé en permanence la nuit

Les enjeux de santé humaine

Les humains sont dotés de récepteurs commandant, en fonction de la lumière ou de l'obscurité, la production d'hormones et de protéines indispensables à la croissance ou à la régulation du sommeil, lui-même commandant différentes fonctions physiologiques. Un dérèglement du cycle de production de la mélatonine pourrait favoriser la carcinogenèse d'après des études récentes. L'alternance du jour et de la nuit est donc encore une fois centrale.

A la qualité et l'intensité suffisante de la lumière nécessaire dans la journée doit se substituer la nuit une période d'obscurité la plus complète possible. Les halos lumineux permanents effacent cette alternance nécessaire du jour et de la nuit. De plus, les lumières intrusives de plus en plus fréquentes (enseignes, rues, voisinage) perturbent le sommeil et la santé des occupants d'une pièce de repos (chambre à coucher, dortoir, camping, hôtel, hôpital...).

Perte d'énergie considérable

En France, près de **5.6 milliards de KWh** ont été utilisés pour l'éclairage public en 2012, comme en 2005, auxquels s'ajoutent **2 milliards de KWh** pour les enseignes lumineuses. La baisse des puissances installées n'a diminué que de **10 W.** L'économie potentielle pour les collectivités est donc très importante : l'éclairage public représente à lui seul **42**% de la consommation électrique des collectivités locales (en KWh). L'ADEME et EDF estiment entre **30 et 40**% la perte d'énergie pour les communes du fait d'une mauvaise qualité, d'une surpuissance des sources ou de la vétusté des installations dédiées à l'éclairage public.

Pour les communes, la part de l'éclairage public représente 58 % de leur consommation d'électricité en métropole, dans les Dom, il s'agit du ler poste de consommation électrique. L'ANPCEN estime qu'avec de meilleurs usages et lors de rénovations de l'éclairage extérieur, plus adaptées aux besoins, plus de 50% d'économies d'énergie peuvent être réalisés au minimum. De plus, les choix peuvent être effectués de matériel plus performant à la fois du point de vue de l'efficacité énergétique et des nuisances lumineuses.

Il est donc important de changer notre regard sur nos usages de la lumière artificielle, afin de ne plus la laisser dans tous les lieux déserts d'activités ou de passages, comme un robinet ouvert, sans aucune interrogation.

Article rédigé par M Masson Michel, Correspondant ANPCEN du 90

ANPCEN : Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne

TREVENANS AUTREFOIS



A TREVENANS: Mr DUVERNOIS Bertrand habite l'écluse près du viaduc TGV, la seule occupée du village. Son père était 'chef de train ' sa maman guichetière. La famille vivait auparavant à Lachapelle sous Rougemont. Nouveau déménagement à Hérimoncourt où Bertrand fréquente l'école maternelle, son père y tenait un café.

Entre l'âge de 7 et 8 ans, ils déménagent à Trétudans : la maman était éclusière et gardienne d'enfants de l'Assistance Publique. Une 'ancienne enfant' qui vit aujourd'hui à Dijon surnommait Bertrand : 'Vieux Dudu'! Ils étaient 2 enfants et 5 enfants gardés...

Il fréquente l'école de Trétudans jusqu'à 14 ans. Pendant quelques mois en 1942 Bertrand reste à la maison, s'occupe du jardin, des lapins, des poules et de la chèvre.

Depuis 1940, les soldats allemands habitaient dans les maisons et les chevaux étaient logés dans les granges. Les chefs allemands qui surveillaient des prisonniers indochinois travaillant le long du canal venaient manger la soupe à la table Duvernois! Mme Duvernois faisait leur vaisselle.

En 1944, Bertrand est boulanger à Dampierre sur le Doubs , il part toute la semaine, des tickets permettaient l'achat de pain !

Bertrand avait 16 ans le 25.11.1944, jour de la libération de Trétudans, de Chatenois les Forges. Les tirailleurs marocains (5em RTM) sont arrivés et Mr Duvernois s'est occupé des blessés dans sa propre maison, aidait l'infirmier...

Le bâtiment de l'écluse fut nettoyé après cette occupation 'forcée'!

En 1946 Bertrand travaille à l'usine Peugeot à Sochaux à l'atelier Mécanique. En 1952, il se marie et trois enfants naissent de cette union. Au décès de ses parents, sa propre famille vient vivre à l'écluse.

En 1975, dix anciens soldats venus d'Issoudun (Indre, Val de Loire), qui avaient participé à la Libération du village sont venus pour une cérémonie à l'écluse : un discours a été prononcé , le soldat Gagnepain avait apporté 2 tasses et les soucoupes en signe de reconnaissance, il pensait les donner à la maman de Bertrand, hélas décédée. Elle lui avait prodigué les premiers soins suite à l'amputation de trois de ces doigts.

Bertrand n'est pas 'ancien combattant', il a fait son service militaire, en 1949, dans l'armée de l'air à Cognac durant 12 mois. Il a adhéré au 'club des Anciens' depuis Lucien Renoux, Mr Honoré ...

Il a toujours œuvré pour le village, il s'occupait des balançoires au moment de la kermesse du village. Aujourd'hui, il continue à collectionner les cartes postales (1200) de Chatenois et Trévenans et marche, chaque jour le long du canal. Il a 5 petits enfants et 2 arrières petits enfants.

Nous lui souhaitons une bonne santé et encore de belles ballades.

MANIFESTATIONS

VŒUX DU MAIRE

Le 9 janvier 2016, de nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie des vœux. Présentation des projets, bilan des activités menées, rencontre conviviale entre les habitants ont rythmé cette matinée. Le vin d'honneur a clôturé cette matinée



SOIREE CABARET

Le 22 janvier, la troupe Brin de Chaleur, Brin de Gaieté (BCBG) ont revisité les années 60-69. La salle était comble et le public enthousiaste.

Les recettes issues de ce spectacle permettent de financer, en partie, l'atelier jeune prévu cet été.



BOURSE AUX LIVRES

Le 7 février a eu lieu la seconde édition de la bourse aux livres. Une dizaine d'exposants étaient présents. Livres jeunesses, romans, policiers, histoire.....un choix multiple pour les amateurs de lecture.



CONCERTS

Le 6 février, les groupes « The colleagues » et « Over the field » ont ravi les nombreux spectateurs venus assister à cette manifestation. Pop rock anglaise et française était au programme. Un grand merci à ses deux groupes qui sont intervenus bénévolement et spécialement à « The Colleagues » qui participe activement à l'animation du village.





Dans le cadre de la semaine du jazz organisée par le conservatoire de Belfort, le groupe Tentativ'jazz, dirigé par Laurent Lehman s'est produit à Trévenans le samedi 9 avril. Ce concert d'Ih30 ponctué par un entracte avec buvette, a émerveillé plus de 70 personnes. Cette manifestation a été proposée par la commission animation de la municipalité.

APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE

Le vendredi 15 avril, une douzaine d'enfants et d'adolescents étaient présents pour cette première après-midi « jeux de société ». Ils ont joué durant trois heures.

Davantage de jeunes et d'adultes sont attendus pour la prochaine session....



A L'ECOLE

ECOLE MATERNELLE

Fin de l'année festive à l'école maternelle

Sortie des élèves au parc de Wesserling sur le thème des 5 sens.



Fête de l'école et exposition « l'Art Recyclé » au Château Vermot





ECOLE ELEMENTAIRE DE TREVENANS

Au Ballon d'Alsace....

La sortie était prévue au mois de février mais les caprices de la météo nous ont empêchés d'organiser notre sortie avant les vacances d'hiver. C'est donc le 1 er mars que toute l'école est partie direction le Ballon d'Alsace pour une journée ensoleillée « découverte de la montagne en raquettes » «Le mardi I mars, l'école est partie au Ballon d'Alsace à la Gentiane en bus. On est resté I h de temps dans le bus. En bas de la montagne, nous avons fait une pause de 5 min pour ceux qui étaient malades. Quand nous sommes arrivés, nous avons déposé nos sacs dans une salle où nous avons mangé.» Melis CM2

« Nicolas notre moniteur a mesuré nos pointures de pied et il nous a donné des raquettes. Après, on a descendu, en courant. Il fallait faire attention car ça glissait. La marche a duré 2h30. » Méline CM2

« Nous avons vu plein de choses : des traces d'animaux : des traces de lièvres, de cerfs... Des arbres comme des sapins, des épicéas avec ses cocottes, des chênes et des hêtres. » Lina CM2 « La promenade a duré 2 heures et demie, ça nous a beaucoup fatigué mais la maîtresse nous a donné des bonbons » Lisa CM2

« Au sommet, nous sommes arrivés dans une chaume. Les chaumes sont des endroits où il n'y a plus beaucoup d'arbres parce qu'on y met les animaux. Quand nous sommes redescendus, nous avons vu une borne du temps de la l'ère guerre mondiale qui servait à délimiter la France et l'Allemagne. » Mathéo CM2

« Après on est rentré au chalet, nous sommes allés manger dans une salle et après on est rentré à l'école. J'ai aimé, c'était génial mais épuisant. C'était la première fois que je marchais avec des raquettes » Mélody CM2

Mardi I er mars, notre classe a pris le car pour aller au Ballon d'Alsace. En arrivant, nous avons chaussé des raquettes pour faire une randonnée.

Pendant la balade, nous avons observé des empreintes d'animaux.

Après la pause-repas, nous avons joué dans la neige, nous avons fait des igloos, des glissades, des bonhommes de neige et des batailles de boules de neige.







Des animaux chez les CP/CEI



Cette année, les CP/CEI ont découvert différents animaux.

En mars, nous avons appris comment vivaient <u>les phasmes</u>. Nous avions des œufs de phasmes qui ont éclos et nous avons eu des bébés phasmes. On a pu les regarder avec des loupes.

En avril, nous avons eu un bocal avec des têtards. On a vu leur évolution.

En juin, Manon nous a apporté sa tortue Kikie.

La prévention routière

Avant les vacances d'avril (pour la partie théorique) puis après les vacances (pour la partie pratique), les CMI/CM2 ont pu bénéficier de l'intervention de la Prévention routière. Après avoir répondu à des questions autour de la sécurité routière, ils ont dû réaliser un parcours avec leurs vélos. Ugo, ayant réalisé le meilleur total, a été sélectionné pour l'épreuve départementale du mercredi 22 juin 2016.



L'école de Trévenans fait le cirque

Pendant 3 jours, les 10, 12 et 13 mai , 38 élèves de CP/CE1 et CM1/CM2 ont participé à un stage de cirque à l'Odyssée du Cirque . Leurs camarades de CE1/CE2 y sont allés les 24, 26 et 27 mai.

Durant ce stage, les enfants ont pu découvrir les différentes activités des « arts du cirque » sous le chapiteau de Bavilliers : du jonglage avec différents accessoires (anneaux, cerceaux, foulards, massues, balles, diabolo, assiettes chinoises....), de l'équilibre (sur des balles, sur des rolla-bolla ou sur monocycle entre autres), de l'expression scénique, des acrobaties (avec les trampolines) de l'aérien (mât chinois, trapèze...) .

Grâce aux animateurs Laure, Alexis, J-O et Nathan, chacun a pu découvrir à son rythme les joies des arts du cirque. Le vendredi, pour clôturer cette semaine, les animateurs ont proposé aux enfants un spectacle avec leurs spécialités.

Ce stage a été financé par la participation des parents, mais aussi grâce à l'aide financière de la mairie et des actions des parents d'élèves au fil des mois.

« Les 10, 12 et 13 mai, les CP, CEI, CMI et CM2 sont partis à l'Odyssée du cirque à Bavilliers en bus. Nous sommes allés sous un chapiteau pour enlever nos chaussures et on est allé au milieu de la piste pour les présentations et les échauffements. Il y avait plusieurs moniteurs. » Yohann CMI

« Il y avait Laure, la spécialiste des aériens comme le trapèze et le mat chinois ; Alexis est le spécialiste de l'équilibre sur objet, Nathan du jonglage comme le diabolo et les massues. J.O. est un clown, il fait des acrobaties et fait rigoler tout le monde. » Léo CMI

« Nous avons commencé par le jonglage avec des anneaux, des balles et des massues. » Hakim CMI

« En premier nous avons fait du jonglage avec des balles puis du jonglage avec des foulards et des assiettes chinoises. Les assiettes chinoises étaient dures à faire tourner mais quand on arrive, on est content. » Sveltana CM2

« Dans le groupe de l'acrobatie, il fallait courir et sauter sur un trampoline pour arriver sur la plate forme. En équilibre, il y avait des tonneaux et des grosses boules, il fallait rester en équilibre dessus et tomber le moins possible. » Rayan CM2

« Le vendredi après-midi, nous avons fait des activités encore meilleures : C'était l'après-midi sensation où il y avait encore du trampoline, mais aussi de nouvelles choses : le saut de Tarzan où l'on devait se balancer avec une corde. Mais il y avait une activité qui était rigolote : c'était l'atelier d'expression où l'on devait se cacher derrière des rideaux et ensuite se présenter aux autres dans différentes humeurs. » Ilona CM2





Le gala de patinage

Comme tous les ans depuis 5 ans, les élèves de l'école sont allés applaudir leurs camarades Lisa et Méline pour le gala de patinage. Cette année encore, le spectacle était magnifique.

Au début du gala, un clown a présenté le spectacle. Il disait qu'on se moquait de lui ,donc il nous a aspergés avec des pistolets à eau. C'était très drôle.

La musique résonnait, nos pieds en tremblaient. Nous avons reconnu des musiques célèbres: Un jour j'irai à New York avec toi, Titanic, le cinquième élément, Star Wars, la famille Adams, les feux de l'amour, l'étrange Noël de Mr Jack, Beatle Juice, Marving Gay, Bercy Jackson, Aladin, Game of Thrones, Amazing Grace...

Il y avait beaucoup de lumières de toutes les couleurs. C'était l'histoire d'un couple en voyage de noces aux États-Unis. Ils sont allés à un match de football américain, de base-ball et de basket. Ils ont fait de la moto sur la route 66. Ils sont allés au casino à Las Vegas, à Patinawood pour la remise des Oscars. C'était Halloween. Ils ont aussi assisté à une remise des diplômes à des étudiants. Ils sont allés voir la statue de la liberté et ont fait du surf.

Deux élèves de l'école participaient, Méline et Lisa de CM2. On les voyait très bien, elles patinaient très bien.

Elles étaient très talentueuses sur la glace ! Les costumes étaient fantastiques / magnifiques. Les plus rigolos étaient les costumes imitant Coca-Cola.

Les CEI/CE2

Un nouveau site Internet

Un nouveau site internet a été mis en place. Vous pouvez découvrir l'actualité de notre école. N'hésitez pas à nous rendre visite.... http://prim-trevenans.ac-besancon.fr/

Pour information : le collège Mozart de Danjoutin propose une section « bilangues de continuité ». Pour l'intégrer, les élèves doivent avoir des cours d'allemand à l'école élémentaire., ce qui n'est pas le cas à Trévenans.

La commune recherche des personnes bénévoles pouvant proposer un atelier linguistique en allemand au périscolaire ou à l'école. Cela permettrait aux élèves de Trévenans de poursuivre en section bilangues de continuité au collège de Danjoutin. Si vous êtes intéressé, merci de laisser vos coordonnées auprès du secrétariat de mairie.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire fonctionne assez bien. Si une quinzaine d'enfants est présent le midi, entre cinq et dix enfants sont accueillis le matin et le soir. Les nouvelles activités périscolaires, organisées le mardi et le vendredi, de 15h30 à 17h concernent en moyenne 16 enfants. Un programme varié est proposé. Suite à un questionnaire d'enquête distribué aux parents des élèves scolarisés à l'école élémentaire, les parents sont satisfaits de l'accueil périscolaire et des activités. La structure s'est adaptée aux rythmes des parents, les planning sont gérés à la quinzaine et une flexibilité pour les repas est proposée. Toute annulation du repas avant 8h n'est ainsi pas facturée. Pour rappel, le goûter est offert par les communes.

L'activité Zumba, encadrée par une animatrice stagiaire, plaît beaucoup aux enfants, filles comme garçons.

L'activité sécurité routière, animée par Mr PAROLA Eric, s'est déroulée durant 7 séances de 15 h 45 à 16 h 45 le vendredi, entre février et avril. Le coût de cette activité était de 250 € TTC, financement pris en charge par la commune.

L'année scolaire se termine, et l'accueil périscolaire va bientôt fermer ses portes jusqu'à septembre. Cette année encore fut bien remplie!

En effet, les enfants ont pu découvrir la zumba, s'initier au chinois, au bricolage, à la cuisine, au cirque, à la couture, au jardinage etc...

Aussi, pour clôturer l'année et valoriser l'investissement des enfants, l'accueil périscolaire a organisé, le 28 juin, un spectacle de zumba suivi d'une collation préparée par les « apprentis cuisiniers ».

La rentrée scolaire est déjà en cours de préparation et sera placée sous le signe de l'art avec des ateliers tels que Mosaïque, Peinture, Gravure sur bois, Echecs et encore beaucoup de surprises.



Si des personnes exerçant la profession d'«assistante maternelle» sont à la recherche d'enfants à garder, vous pouvez le signaler en mairie. Nous communiquerons vos coordonnées aux personnes à la recherche d'une solution de garde pour enfants..

SPORTS ET LOISIRS

SECTION ZUMBA

La 2ème saison de zumba se termine.....bilan positif avec 77 personnes inscrites et une bonne implication lors de la manifestation « Octobre rose ».

Des nouveautés pour la saison 2016/2017 sont proposées, la **Zumba kids et le Fit'Yoga** Venez découvrir ou re-découvrir nos cours avec les 2 premières séances d'essai

Les Pré-inscriptions se feront à la Mairie de Trévenans, le samedi 03/09/2016 de 9h00 à 12h00 et le lundi 05/09/2016 de 18h00 à 19h00

Merci de vous munir d'un certificat médical datant de moins de 3 mois.

Cotisation : I 10 € adultes / 75 € pour les 16-18 ans

Tarif majoré de 10 € incluant une prestation supplémentaire de Fit'Yoga

Tous les mercredis

Zumba Kids

Cotisation : 60 €
De 17h00 à 18h00
Pour les enfants de 8 à 12 ans
(Hors vacances scolaires)

Fit'Yoga

De 18h15 à 19h15 Suivi du cours de **Zumba** De 19h30 à 20h30 A partir de 16 ans (Hors vacances de Noël)



SECTION MARCHE

Du 4 au 8 Mai 2016, séjour annuel de la section "Marche" dans l'Yonne...

Une 20^{aine} de marcheurs de la section ont élu domicile au village vacances "Cap France" à AR-MEAU. Ce joli petit village, au bord de l'eau, près de Villeneuve sur Yonne, offre de magnifiques possibilités de randonnées dans les collines et les bois environnants...



Beaucoup de randos, bien sûr, des visites de localités typiques du secteur, tout cela avec beaucoup de bonne humeur et un beau soleil ... Rare cette année...



Un moment fort, très apprécié, la visite du Château de Guédelon...

Ce château style 13^{ème} siècle, entièrement construit aujourd'hui avec les méthodes et moyens du XIII ^{ème} siècle.

Impressionnant et intéressant de découvrir toutes ces techniques du moyen âge et de voir ces ouvriers, sous nos yeux, avec les outils de l'époque tailler des pierres, réaliser des pièces de charpente, forger les ferrures et manutentionner tout cela avec chevaux, charrettes et treuils...

A midi, des pique-niques très bien organisés, nous permettaient une grande liberté d'organisation de la journée... Le soir une restauration typique de qualité suivie de farniente et de soirées animées : Jeux, soirée dansante, etc... Parfois le soir, à la fin du repas, la petite goutte d'antigel médicamenteux, pour éviter les ronflements... (avec modération)

Une organisation parfaite, de la bonne humeur... et beaucoup de souvenirs... Un grand MERCI à Fernand de la part de toute l'équipe.

ASSOCIATION LES ABEILLES



Une nouvelle association vient d'être créée à Trévenans, LES ABEILLES, qui a pour but l'embellissement du cadre de vie des habitants de notre commune.

Les tâches principales seront le fleurissement, l'entretien, l'amélioration de l'existant et la création de nouveaux espaces fleuris et arborés qui enchanteront vos yeux tout au long des rues. Dans le respect de l'environnement, l'association souhaite un fleurissement durable en utilisant le moins possible de produits nocifs. Vivaces et autres paillages auront une large place dans les massifs.

Une manifestation est d'ores et déjà à l'étude, un troc-vente de plantes et éventuellement d'artisanat.

Diverses actions sont elles-aussi au programme : journée citoyenne de nettoyage de la commune, participation à des événements communaux (fête des associations et de la jeunesse), initiation au jardinage des enfants de l'école et du périscolaire, création de décorations de Noël... les idées ne manquent pas !

Et pourquoi ne pas obtenir, d'ici quelques années bien sûr, une première fleur au label départemental des « Villes et Villages fleuris » ? Ce serait une belle récompense !

Un petit groupe de bénévoles a déjà rejoint les rangs de l'association pour débuter les travaux de jardinage, mais la tâche ne s'avère pas simple! Alors si vous êtes intéressés pour les rejoindre, régulièrement ou occasionnellement, avec ou sans connaissances botaniques, n'hésitez pas! La bonne humeur est toujours au rendez-vous de ces retrouvailles travailleuses! Si vous avez quelques talents de bricoleurs, vous serez également les bienvenus pour la fabrication de tuteurs ou autres décorations!

De belles réalisations ont déjà été menées comme l'aménagement des carrés situés devant la salle communale, le rond-point d'intermarché, des plantations de fleurs et d'arbustes.

L'association a aussi organisé une journée citoyenne, le 30 avril Plus d'une trentaines de personnes ont ainsi participé, dans la bonne humeur, au nettoyage de la commune. Tous les bénévoles qui veulent œuvrer pour un village propre seront bien accueillis lors de la future édition 2017.

Pour contacter l'association : frederique.beley@neuf.fr - 06 74 24 88 43

Pour information: A compter du l'er janvier 2017, il sera interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutique pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé. La ville de Bavilliers a déjà opté pour une gestion zéro phyto. Nous devrons nous engager dans des démarches de labellisation des espaces verts. Cela aura des conséquences au niveau des techniques et produits à mettre en œuvre. L'efficacité sera peut-être moindre dans un premier temps mais nous souhaitons obtenir, à terme, le label, "Terre saine, villes et villages sans pesticide".



COMMEMORATION DU 8 MAI





La chorale de l'écho du fahys a accompagné la 71 eme commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Les militaires français sont actuellement engagés dans de nombreuses actions.

Cette commémoration nous rappelle le sacrifice que certains hommes ont fait et font pour défendre nos valeurs.

Le verre de l'amitié a clôturé cette célébration, suivi d' un repas convivial.

INFORMATIONS DIVERSES

LEGISLATION DE SIGNATURE

La légalisation d'une signature sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur des actes sous seing privé. Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile et présenter la pièce à légaliser, une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et éventuellement un justificatif de domicile. L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence. Vous devrez signer au guichet devant l'agent et prendre rendez-vous, au préalable, auprès du secrétariat de mairie.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE ET AU PÉRISCOLAIRE

Vous pouvez retirer des dossiers d'inscription auprès du secrétariat de mairie ou sur le site internet.

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous devez au préalable vous présenter à la mairie de votre domicile.

Pour l'école, vous devez vous munir des documents suivants :

- ⇒ justificatif de domicile
- ⇒ livret de famille
- ⇒ carnet de santé pour vérifier les « vaccinations obligatoires » (produire un justificatif de contre-indication si les vaccinations obligatoires n'ont pas été réalisées)

INSCRIPTION AU BUS SCOLAIRE

Le syndicat intercommunal Françoise Dolto met en place un ramassage scolaire à destination des enfants scolarisés en maternelle et accessible, si places disponibles, aux enfants scolarisés à l'école élémentaire. Pour toute inscription à ce service, certaines formalités sont à accomplir en mairie.

HORAIRES DES TRAVAUX DOMESTIQUES ET RAMASSAGE DES MONSTRES

Lundi au vendredi: 8h30-12h; 14h30-19h30

Samedi: 9h-12h; 14h-19h

Dimanche: 10h-12h

Une carte est nécessaire pour accéder à la déchetterie. Les nouveaux habitants peuvent s'adresser au secrétariat de mairie pour de plus amples informations.

Le ramassage des monstres est assuré par la CAB. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 03 84 54 24 24 ou consulter le site internet de la CAB www.agglo-belfort.fr.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

En matière de règlementation, tous les propriétaires ou locataires de terrains, de jardins, de parcelles agricoles cultivées ou en jachère, les gestionnaires de chantiers, les maires, chacun doit participer en informant la mairie de la localisation de cette plante.

Tous les propriétaires ou locataires ont ensuite l'obligation de détruire cette plante et d'en éviter la repousse ou la propagation (l'arrachage étant la méthode la plus efficace).

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile à partir du mois de votre $16^{\text{ème}}$ anniversaire pour vous faire recenser ou alors, vous pouvez via le site du ministère de la défense www.defense.gouv.fr/jdc ou sur l'application mobile "Ma JDC" effectuer la démarche.

Des documents sont nécessaires (livret de famille, justificatif de domicile datant de moins de trois mois, pièce d'identité et, en cas d'acquisition de la nationalité française, de documents qui l'atteste). Le représentant légal du mineur peut également faire cette démarche.

Un document vous sera délivré et ce dernier est obligatoire pour :

- ⇒ l'examen du permis de conduire
- ⇒ l'inscription au baccalauréat, en faculté

PORTAGE DE LIVRES A DOMICILE



La médiathèque de Châtenois-Les-Forges propose le portage de livres à domicile pour les personnes âgées, handicapées. L'abonnement est de II euros l'année. Plusieurs livres peuvent être empruntés simultanément. Des personnes domiciliées au village sont volontaires pour assurer ce service. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous signa-

SERVICE CIVIQUE

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

Le Service Civique dure entre 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site suivant : http://www.service-civique.gouv.fr/

• ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Suite à l'absence d'un employé du service technique pour une durée indéterminée, certains travaux d'entretien sont différés et la tonte des espaces verts est devenue plus espacée.

DON DU SANG

La prochaine campagne de don du sang aura lieu à Châtenois-les-Forges les 13 septembre et 15 novembre. Agissons pour sauver des vies, cela est nécessaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture Lundi: 9h-12h Du Mardi au Vendredi: 9h30-12h et 13h30-17h Samedi: 9h-12h

Ecole élémentaire 03 84 27 24 02 Ecole maternelle 03 84 29 48 38 Accueil périscolaire 03 84 27 26 98

Déchetterie

Horaires d'ouverture du 15/04 au 15/10 Mardi au vendredi : 9h30-12h et 13h30-18h Samedi : 9h-18h (fermeture à 17h en période hivernale)

Numéros pratiques

Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17
Appel d'urgence
européen 112
Médecin de garde 3966
Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans 3 rue du canal 03 84 29 42 97 **MANIFESTATIONS PREVUES**

Samedi 3 septembre

Fête du village si la météo est clémente (suite à l'annulation de la fête prévue le 25 juin)

Samedi 8 octobre

Octobre Rose, marche et conférences seront organisées dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein

Dimanche 20 novembre

Vide armoire et bourse aux jouets

Dimanche 4 décembre

Marché de Noël

Dimanche II décembre

Repas des anciens

Janvier 2017

Théâtre improvisation



mairie.trevenans@wanadoo.fr www.trevenans.fr